

Saint-Marcellin, le 22 novembre 2023

Mesdames, Messieurs, Chers Collègues,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le CONSEIL D'ADMINISTRATION du centre communal d'action sociale de Saint-Marcellin, dont vous faites partie, se réunira, en l'Hôtel de Ville en salle du conseil le :

MARDI 28 NOVEMBRE à 19h00

ORDRE DU JOUR :

- 01)** Approbation du procès-verbal de la séance du 19 septembre 2023
 - **Ressources humaines**
- 02)** Modification du tableau des effectifs
 - **Finances**
- 03)** Autorisation des dépenses d'investissement 2024 – Budget principal CCAS
- 04)** Autorisation des dépenses d'investissement 2024 – Budget Annexe Tiers Lieu Numérique
- 05)** Marché pour la fourniture de repas pour le foyer restaurant et le portage de repas – autorisation de lancement, signature et notification
- 06)** Tarification du foyer-restaurant et du portage de repas
- 07)** Adhésion de la FABRIK à la Ressourcerie Verte de Romans-sur-Isère
- 08)** Modification du règlement intérieur et de la tarification du transport à la demande (TAD)

- **Administration générale**
- 09) Modification du règlement intérieur des jardins communaux
 - 10) Modification du règlement intérieur de la domiciliation
 - 11) Transmission électronique des actes au représentant de l'État.
- **Autres affaires**
- 12) Compte-rendu des décisions prises par Monsieur le Président sur délégation du Conseil d'Administration en application de l'article R123-21 du code de l'action sociale et des familles

Pour les administrateurs qui ont opté pour un envoi des convocations du conseil d'administration par voie dématérialisée, le dossier en version papier est consultable au CCAS aux heures d'ouvertures habituelles.

Je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, chers collègues, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

**Le Président,
Raphaël MOCELLIN**

